



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

29 mai 2017

Signature d'un droit d'achat pour le centre hospitalier du Haut-Valais

(IVS).- La cheffe du Département en charge de la santé, Esther Waeber-Kalbermatten, a signé aujourd'hui avec armasuisse Immobilier, le centre de compétences immobilières du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), un droit d'emption pour l'extension de l'hôpital de Brigue. Ainsi, l'Etat du Valais va acquérir un terrain situé au nord du bâtiment hospitalier existant, dont la Confédération Suisse est actuellement propriétaire.

La parcelle qui doit être acquise par l'Etat du Valais servira à l'extension de l'exploitation et des infrastructures du centre hospitalier du Haut-Valais situé à Brigue. Les coûts d'acquisition de cette parcelle ainsi que la valeur résiduelle du bâtiment existant s'élèvent à 2.8 millions de francs. Le droit d'emption pourra être exercé au plus tôt le 30 avril 2019, conformément à la planification du futur centre hospitalier du Haut-Valais.

D'autre part, la Confédération, représentée par armasuisse Immobilier, pourra utiliser des places de parc de l'école professionnelle de Brigue située à la Kettelerstrasse, étant donné que l'armée planifie une rénovation de ses locaux dans les sous-sols de l'école.

Les débuts des travaux du centre hospitalier de Brigue sont prévus pour 2020, la fin de travaux est quant à elle envisagée pour 2025.

Personne de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), 079 248 07 80

